

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Relais contraint de réduire 15 000 tonnes de collecte textile et de supprimer 60 emplois d'insertion

Face à une dégradation devenue insoutenable de l'équilibre économique de la filière textile, Le Relais annonce la réduction d'environ 15 000 tonnes de collecte de textiles, linge de maison et chaussures (TLC) à compter du 1er juin. (4295 Conteneurs sur l'année 2026)

Cette décision difficile intervient après plusieurs mois de dégradation continue des conditions économiques de collecte, de tri et de valorisation des textiles.

Aujourd'hui, certains flux coûtent environ 250 € par tonne à collecter alors que leur valorisation peut descendre autour de 150 € par tonne. Dans ces conditions, poursuivre certaines collectes reviendrait à mettre en péril l'équilibre économique de l'entreprise.

Cette situation est aggravée par la forte dégradation des débouchés internationaux, dans un contexte géopolitique tendu marqué notamment par les perturbations des routes commerciales et l'augmentation des coûts logistiques et énergétiques.

Le Relais alimentait notamment plusieurs centres de tri européens conventionnés. Une partie importante des tonnages concernés dispose donc toujours de débouchés. Cependant, les coûts de collecte, de transport et de commercialisation sont désormais supérieurs aux recettes générées, rendant ces opérations durablement déficitaires.

Au-delà de ces difficultés conjoncturelles, la crise actuelle trouve également son origine dans l'évolution profonde du marché textile.

L'explosion de la fast fashion a conduit à une augmentation massive des volumes mis sur le marché, accompagnée d'une baisse continue de la qualité moyenne des textiles collectés. Cette évolution réduit les possibilités de réemploi, augmente les coûts de tri et fragilise l'équilibre économique de l'ensemble de la filière.

Les opérateurs se retrouvent aujourd'hui confrontés à des volumes toujours plus importants de textiles à faible valeur, nécessitant davantage de manutention, de tri et de traitement.

Alors que les volumes mis sur le marché continuent d'augmenter sous l'effet de la fast fashion, les capacités économiques de collecte et de tri se dégradent.

À compter du 1er juin, les points de collecte concernés seront progressivement arrêtés et les conteneurs filmés dans l'attente de leur retrait.

Cette réorganisation représente environ 15 000 tonnes de collecte en moins et entraînera également la suppression d'environ 80 emplois d'insertion.

L'arrêt de ces collectes entraînera mécaniquement une diminution importante des capacités de récupération des textiles usagés sur les territoires. À ce stade, aucun dispositif spécifique n'est prévu pour éviter que cette charge supplémentaire ne revienne directement aux collectivités locales.

Le Relais souhaite néanmoins travailler en étroite collaboration avec les collectivités afin d'identifier les solutions les plus adaptées localement et limiter autant que possible les impacts pour les habitants et les territoires concernés.

Malgré cette situation extrêmement difficile, Le Relais reste convaincu que le développement d'une filière textile durable, solidaire et circulaire demeure possible à condition de préserver les capacités de collecte et de tri qui constituent aujourd'hui le socle du réemploi, du recyclage et de l'économie circulaire.